

Structures représentées :

OCCE, ICEM, ATD quart monde, La ligue de l'enseignement Bretagne, PEP 35, Céméa Bretagne, Francas Bretagne

ESPE : Sabine Giros, Rozenn Andro, Gwénaëlle Riou-Azou (Pôle Ouest), Valérie d'Assignies (Pôle Sud)

1- Point sur l'actualité

Rozenn Andro présente un point actualité relatif au projet de loi « Ecole de la confiance » présenté en CSE (Conseil Supérieur de l'Education) et CNESER (Conseil national de l'enseignement supérieur et de la recherche) les lundi 15 et mardi 16 octobre.

A retenir :

- Le changement de nom des ESPE qui deviendraient des INSPE (Institut National Supérieur du Professorat et de l'Education). A noter que le E de Education a été ajouté cette semaine à la demande du CSE.
- Le changement de mode de gouvernance avec la nomination des directeurs par un comité composé du Recteur et les représentants des universités.

En cours de discussion ou en attente :

- La place du concours de professeur et l'éventuelle différenciation des parcours entre le 1^{er} degré et le 2nd degré. Le rapport Ronzeau – Saint-Girons est attendu d'ici fin octobre. Des décisions sont attendues à la suite de cette publication.

2- Journées « Alliances Educatives dans le cadre de l'UE3 « acteur de la communauté éducative »

Mardi 22 janvier : Rennes - 1^{er} degré

Mercredi 23 janvier : Rennes, Brest, Lorient, Vannes, St Brieuc - 1^{er} et 2nd degré

Judi 24 janvier : Rennes, Quimper, St Brieuc - 1^{er} et 2nd degré

Temps 1- Atelier de pratique pour rencontrer, connaître et comprendre les pratiques des structures et associations complémentaires de l'école

Lors de la dernière réunion du comité des partenaires, en mars 2018 : bilan très positif de ces journées.

La modalité des ateliers (expérience d'un atelier avec un acteur associatif) avait été un succès tant pour les étudiants que pour les associations.

Mais les étudiants n'avaient rencontré qu'un seul partenaire.

Il serait peut-être préférable de re-situer cette expérience au sein d'un réseau d'acteurs (associations, collectivités territoriales, entreprises, etc...). Cela peut constituer l'objectif d'un temps d'introduction de chaque atelier.

Format : 1 ou 2 heures

Un problème est soulevé quant à la diversité des publics. Sur certains modules, il est essentiel de garder cette mixité mais il est possible que tous les modules ne soient pas adaptés à l'inter-degré. Le contenu des modules sera contractualisé avec les sites.

Afin de palier à cette difficulté et pour que les associations soient préparées, une inscription aux ateliers sera demandée aux étudiants sur la base d'une **fiche atelier** qui sera proposée par les partenaires (à renvoyer impérativement pour le 15 décembre à l'ESPE, pour le site de Rennes, date de retour à caler avec les responsables pédagogiques pour les autres sites).

Temps 2- table ronde / conférence témoignage sur le thème « en quoi les partenariats éducatifs locaux constituent un levier pour le « mieux apprendre » et la réussite des élèves

Gwénaëlle Riou-Azou précise que sur le site de Brest, la table ronde aura lieu avant ces journées « Alliances ».

Sur le site de Rennes, une table ronde par jour dont au moins une assurée par les formateurs.

Les associations feront des propositions de projet à promouvoir dans ce contexte ultérieurement.

Temps 3 – Forum / accompagnement des projets des étudiants

L'objectif est que les partenaires puissent être personnes ressources lors des séances de conception des projets des étudiants. Modalités d'organisation à définir sur chaque site de formation.

Création d'un livret académique support à ce temps de « Forum »

Il est proposé de remettre aux étudiants, lors de ces journées, un livret académique de présentation des partenaires (descriptif et mots clés qui se réfèrent aux actions) avec une déclinaison locale spécifique identifiant les associations présentes lors des journées.

3- Offre de stages et autres interventions dans la formation (offre modulaire, Midis de l'ESPE, conférence du CAPE)

Bilan très positif pour l'ICEM avec 60 étudiants qui se sont inscrits sur le site de Rennes l'an dernier à l'offre modulaire et qui ont ainsi bénéficié d'une mise en stage courte.

Pour les autres associations, beaucoup d'absentéisme, notamment aux offres modulaires de juin.

Rozenn Andro rappelle le principe de l'offre modulaire :

8 heures de formations restent non fléchées sur le parcours. Des propositions de modules sont faites aux étudiants. Rozenn encourage les associations à proposer des modules, qui peuvent aller de 4 à 8 heures.

Les premières propositions ont été faites aux étudiants courant octobre sur les sites. Une deuxième phase de propositions pourra être faite en début d'année 2019.

Sur Rennes, ces heures sont réparties sur des mercredis après-midi ; pour le 2^{ème} semestre : 27/02, 13/03, 27/03 et 24/04.

Les associations peuvent remonter leurs propositions pour le 15 décembre à Sabine Giros.

4- Divers

Une mise à jour des présentations et offre de stage a été demandée par mail aux associations.

5- Résumé des actions

Envoi aux partenaires par l'ESPE

- D'un modèle de fiche atelier pour les journées Alliances éducatives
- Du nombre d'étudiants sur chaque site
- Des coordonnées des responsables de site

Retour des partenaires pour le 15/12

- Des fiches ateliers proposées sur chacun des sites
- Des propositions d'offres modulaires pour le 2^{ème} semestre

Une réunion départementale est à organiser avec les associations locales rassemblant, structures associatives, responsables de(s) site(s) et responsable de pôle.